



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Réunion au Ministère
chargé de l'Industrie au
sujet de l'entreprise
Verallia**

Paris, le 13/01/2021
N°000

Le cabinet de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, et le délégué interministériel aux restructurations des entreprises, ont organisé, une réunion à Bercy pour faire un nouveau point de situation sur le dossier de l'entreprise Verallia.

L'entreprise Verallia est un leader du secteur de l'emballage du verre. Elle dispose de 13 fours en France, répartis sur 10 sites. L'entreprise a lancé un plan de restructuration impliquant 150 suppressions de postes, dont 80 sur son site de Cognac. Le site fait l'objet d'un blocage depuis 52 jours par 80 verriers sur les 346 travaillant sur le site.

La députée de la circonscription de Cognac, Sandra Marsaud, le député Loïc Prud'homme, le député Fabien Roussel et deux représentants de la CGT ont été reçus ce jour au ministère. Au cours de cette réunion, le cabinet de la ministre et le délégué interministériel aux restructurations des entreprises ont rappelé les avancées suivantes sur le dossier :

- le plan initial prévoyait 150 suppressions de postes pour les sept usines de l'entreprise Verallia en France. Des solutions de reclassement ont été trouvées pour 130 salariés concernés par ce plan, soit par des reclassements internes, soit par des départs volontaires.
- l'entreprise Verallia s'est engagée à trouver une solution pérenne pour la vingtaine de salariés du site de Cognac qu'il reste à reclasser. Plusieurs acteurs du bassin cognaçais ont fait part de leurs besoins de recrutement. Par ailleurs, de nombreux postes sont encore disponibles pour des salariés qui seraient ouverts à une mobilité sur d'autres sites industriels en France.

Les représentants de la CGT ont présenté les mêmes demandes qui ont déjà fait l'objet de plusieurs heures de négociation avec la direction de l'entreprise. Le Gouvernement prend acte que ces négociations n'ont pas abouti sur cette base.

Le Gouvernement souhaite la reprise d'un dialogue apaisé et constructif entre les différentes parties permettant la reprise de l'activité du site bloqué. Il sera vigilant à la tenue des engagements pris par l'entreprise Verallia dans le cadre du plan social homologué, en lien avec la députée de la circonscription Sandra Marsaud et les autres organisations syndicales.